

COMPTE RENDU DE LA
SEANCE DU 27 NOVEMBRE 2020

L'an deux mil vingt le 27 novembre à 20 h 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur le Maire Patrick de BRUYN.

Date de la convocation : 16 novembre 2020

Date d'affichage : 16 novembre 2020

Effectif légal du conseil municipal : 15

Nombre de membres présents : 12 + 2 en visioconférence

Nombre de suffrages exprimés : 14

Étaient présents les Conseillers Municipaux suivants :

M. Patrick de BRUYN, Maire

M. Yves REGNIER, Mme Nathalie ROYE, MM Jean LOUVEL, Thierry MACHEFERT, Adjoints

Mmes Cécile LACROIX, Laurence LEROY, Marie THOMAS,

Mmes Elise BLAISOT, Gwenaëlle COLLET en visioconférence,

MM. Patrick BOYER, Eric DECHAUFOUR, Marc GAINON, Gérard THYBERT, Conseillers municipaux

Pouvoir : néant

Absente excusée : Eva GREE

M. Yves REGNIER a été élu Secrétaire

ORDRE DU JOUR

- Compte rendu du précédent conseil municipal
- Compte rendu des commissions et syndicats

DELIBERATIONS Commune Villons-les-Buissons

- Désignation d'un suppléant à la Commission Locale d'Information du Grand Accélérateur National d'Ions Lourds
- Nomination des agents recenseurs pour 2021

POINTS D'ACTUALITÉ

- Modification n°2 du PLU
- Secteur nord-ouest de la Communauté Urbaine Caen la mer
- Télétravail

1-COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2020 :

Le compte rendu de la séance du conseil municipal du 25 septembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

2-COMPTE RENDU DES COMMISSIONS ET SYNDICATS :

2.1 Commission Travaux :

La commission s'est réunie pour réfléchir à l'aménagement de l'ex-terrain de foot. Les aménagements devront permettre d'éviter l'occupation intempestive des lieux et surtout d'en faire un espace agréable.

Il est envisagé de partager ce terrain pour définir des espaces sportifs, espaces « ZEN », de l'éco pâturage. Traçage de chemins, plantation de haies, pose de clôtures...

La sécurisation des accès sera faite prioritairement, les autres aménagements seront faits en fonction des moyens de la commune.

2.2 Commission Communication et vie culturelle :

La commission réfléchit à la mise en place de moyens de communication plus adaptés. En plus des outils déjà en place : site internet, Twitter, Macommuneconnectée, la commune vient de s'abonner au service d'alertes citoyennes par SMS Mairie Popin'.

Une nouvelle identité graphique a été adoptée sur la thématique de la fleur de lin. Cette identité sera déclinée pour la Bibliothèque et l'ASL.

3-DÉLIBÉRATIONS :

3.1 Désignation d'un suppléant à la Commission Locale d'Information du Grand Accélérateur National d'Ions Lourds

Conformément au décret n°2008-251 du 12 mars 2008 relatif aux Commissions Locales d'Information auprès des installations nucléaires de base, et conformément à la délibération du Conseil Départemental du Calvados en date du 29 septembre 2008, la CLI du GANIL comprend un conseiller municipal titulaire et un suppléant.

Monsieur Yves REGNIER a été nommé titulaire à la CLI auprès du GANIL lors du conseil municipal du 12 juin 2020.

Considérant qu'il convient de désigner un membre suppléant auprès de cette CLI,

Considérant que le conseil municipal doit procéder à l'élection de ce membre,

Après avoir fait appel à candidature ;

Le conseil municipal décide, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- d'approuver la nomination de Madame Laurence LEROY suppléante de la CLI du GANIL.

3.2 Nomination des agents recenseurs pour 2021

Suite à la décision de l'INSEE de reporter d'un an le recensement de la population initialement prévu en début d'année 2021, cette délibération sera votée ultérieurement.

4-POINTS D'ACTUALITÉ

4.1 Modification n°2 du PLU

Une procédure de modification du PLU a été engagée par Caen la mer afin d'ajuster le règlement écrit et d'adapter les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP). Modification portant sur les 4 projets de lotissement : église, derrière le futur cimetière, chemin de la Cambrette et pôle santé. Une enquête publique sera ouverte au siège de la Communauté Urbaine Caen la mer et en mairie de Villons-les-Buissons aux dates ci-dessous :

- Lundi 07 décembre 2020 de 10h à 12h,
- Mardi 22 décembre 2020 de 10h à 12h,
- Jeudi 14 janvier 2021 de 16h à 19h.

A ces dates, la commissaire enquêtrice recevra en mairie les observations écrites et orales.

La publicité a été faite par voie de presse, par affichage dans la commune (3 lieux) et sur le site internet de la commune. Une information complémentaire sera faite sur le bulletin communal, Twitter et Macommuneconnectée.

4.2 Secteur nord-ouest de la Communauté Urbaine Caen la mer

Les maires d'Authie, Cambes-en-Plaine, Carpiquet, Saint-Contest, Saint-Germain-la-Blanche-Herbe et Villons-les-Buissons se sont rencontrés afin de réfléchir à l'organisation du secteur nord-ouest.

Points abordés :

- Voirie,
- Regroupement des équipes et relation avec les élus de chaque commune,
- Possibilité d'assistance avec les moyens des autres communes,
- Souplesse de l'utilisation des droits de tirage.

Un cahier des charges sera rédigé et soumis à Caen la mer pour trouver un compromis.

4.3 Télétravail :

Bien que les collectivités n'aient aucune obligation de télétravail, une réflexion a été menée avec le personnel administratif afin de mettre en place des moyens de travail à distance et de sécurisation des données.

4.4 Offre de transport :

- BUS : l'outil de gestion des statistiques de fréquentation vient d'être mis en place et ne permet pas de fournir des chiffres représentatifs, des analyses plus fines sont attendues. D'autre part, le futur terminal a bien été intégré sans suppression de l'arrêt « Cerisiers ».

- VELO : un projet de piste cyclable est identifié au niveau de Caen la mer entre Cambes-en-Plaine et Villons-les-Buissons. L'utilisation des chemins ruraux est également une hypothèse pour rallier les communes voisines.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne n'ayant de question à poser, la séance est levée à 22 heures 00 minutes.

Le Secrétaire de séance,
Yves REGNIER



Le Maire,
Patrick de BRUYN

